

On n'est pas vaudois pour des prunes !

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1926)**

Heft 13

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-220187>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMAÑDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

IL Y A CENT ANS

Assurances.

LA Société d'assurance suisse contre l'incendie du mobilier a chargé MM. Favez et Bugnon, à Lausanne, de recevoir les souscriptions des personnes qui sont dans l'intention de faire assurer contre l'incendie leurs meubles, linges, instruments, bibliothèques, voitures, chars, chevaux, bestiaux, récoltes quelconques serrées en grange, magasins, caves, même les meules de foin placées près des habitations ; le maximum de l'assurance est le deux pour mille de la valeur du mobilier assuré, dont cependant l'on ne paie d'abord que la moitié, et l'autre seulement dans le cas où la Société se trouverait exposée à payer des indemnités considérables. Le « Nouvelliste vaudois » sous dates des 20 septembre 1825 et 14 courant, a fait connaître au public les avantages que la Suisse peut retirer de cet établissement. On peut se procurer ses statuts chez M. Fischer, libraire, à Lausanne.

Etablissement d'assurance contre les dangers provenant des éléments ou *Azienda Assicuratrice*, de Trieste. Cette société, dont les relations actuelles s'étendent en Italie, dans les Etats de la maison d'Autriche, l'Allemagne, la Suisse allemande et autres pays voisins, désirant de faire participer pareillement le midi de la Suisse aux avantages qu'elle accorde à ses intéressés, elle ose se flatter d'y trouver le même accueil favorable dont elle a joui partout ailleurs. Ses titres à la confiance sont ses capitaux très considérables, contrôlés par les autorités compétentes, tous munis de la plus solide garantie et présentant ainsi à tous égards toute la sûreté que l'on peut désirer. Elle assure, suivant les circonstances, à la prime la plus modique possible : 1^o Contre l'incendie et le feu du ciel, a) les édifices de tout genre, pourvu qu'ils ne soient pas déjà compris dans une autre assurance cantonale ou étrangère ; b) tous les objets mobiliers et les immeubles qui se trouvent dans les dits bâtiments, tels que fabriques, machines, meubles, ustensiles, marchandises quelconques, vins, fruits, provisions, dépôt de bois, bétail, etc. 2. Contre le feu et l'eau, les marchandises en route, qui s'expédient par terre ou par eau. 3. L'assurance contre la grêle, que l'*Azienda* a étendue sur les pays sus-mentionnés et que, suivant ses publications du printemps passé, elle avait promise à la Suisse, vient d'être suspendue, l'*Azienda* ne voulant point faire concurrence à l'établissement nouvellement formé à Berne, lequel étant une institution vraiment patriotique et nationale, ne doit point être entravée, mais mérite au contraire l'intérêt et l'assistance générale.

L'agence principale en Suisse, Gaspard Escher, à la Montagne No 663, Zurich. Dans le canton de Vaud, on peut s'adresser à M. Juste de Charrière : à Yverdon, à M. Louis Décoppet-Herf : à Vevey, à M. Paschoud-Rosset.

Eaux minérales.

MM. Renou et Gonvers, en publiant la déclaration du Conseil de Santé (comme quoi leur établissement « est digne de la confiance du public »), s'empressent d'annoncer au public que la fabrique d'eaux minérales artificielles, de toute espèce, est en pleine activité, et qu'ils s'efforceront toujours de justifier le suffrage flatteur qu'ils viennent d'obtenir, et de donner aux eaux de leur fabrication cette supériorité que peut seu-

le fixer en leur faveur la confiance publique. Dépôt général, magasin de Th. Gonvers fils, Ja Palud.

Vol de poules.

Dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril on a volé avec effraction, à Montfleuri, près Montbenon, neuf poules dont une américaine et une métisse. On offre 4 francs à la personne qui pourra donner des indices sûrs touchant ce vol, et comme il n'a pu être commis par une seule personne, on offre la même récompense et l'impunité au complice qui découvrira les coupables.



GUEGNEPAN A L'ETAT CIVI

GUEGNEPAN étai on bravo valet que l'avai 'na boun'amie que l'amève bin et que voliève sè maryà avoué. S'appelève Méry et Guegnepan trovève eili nom lo pe biau de la terra et la femalla la pe galéza qu'on ausse jamé yu du que lo mondo l'è lo mondo. Assebin se la Méry lai avai manqué, Guegnepan l'arai étai ein nom d'attrapà iena de eclião maladi qu'on lai dit *interminable* et que lè mädzo lai pouant rein. Dan, on dzo, ie dit dinse à sa Méry :

— No faut dan no maryà lè doü. L'äodri deman matin à houit häore vè lo pètabosson po écrire lè z'annonce. Tè, te vindri quand tot sarai prêt, à nau häore po signi !

— Va que sai de ! fà la Méry.

Lo leindèman, Guegnepan, bin adrai revoué, arreve à la vela, demande apri lo pètabosson. On lai montre la carräe, que l'avai duve porte de coûte l'ena l'autra et s'einfate dedein.

Faut vo dere que Guegnepan l'ètai lo premi coup que l'allève à l'Etat civi et l'ètai tot èbaubi devant lo mondo. Le trove dan quauque dzouveno ein mandze de tsemise et on monsu, lo pètabosson, prào su, que lai dit dinse :

— Dèveti-vo !

— Mä, que fà Guegnepan, mè seimblie pas necessità !

— Eh ! botsä ! que repond lo monsu, mè seimblie que cougnäisso mon meti ! Vo dio de vo dèveti et pu rido, et l'è tot.

Guegnepan tré sè solä, mä lè traisäi grä. Heureusement que s'ètai lavä lè pi la senanna d'avau po l'abbayi, sein quie... Tré sa rouliève, tré son gilet à mandze. Lo monsu lo vouäite bin adrai, l'acoute, lè fä toussi, lo tousene d'avau, d'amon, äo mäitet et pertot. Guegnepan ein vegnäi tot èourlo. Que de manäire po sè mariä...

— Ora, que fä lo monsu, chäotäde à pi djoint su ecliä chöla.

Guegnepan, tot eimbourricö, preind son soellio, sè ecliene, sè redresse, chäote... rrrau ! et sè fot äo dzèno on bèsèt à fère bramä on èsergot. Mä, Guegnepan n'arai pas couilä po on empire. Sè repreint en dzemotteint et lai arreve.

Et pu on lai fä lèvä lè bré, lè tsambe, ecliinnä la rita, lo cotson, sè eni su on pi grantenet, chäotä, lè duve tsambe iena à dräite, l'autra à gautse, à

doü mètre d'entre-mi ; et pu fère däi manäire dinse on quart d'häora doureint po fini pè onna trottäie d'onna dhizanna de coup à l'eintor däo päilo. Guegnepan soelliève quemet on bäo et l'ètai tot arenä. Failläi lo vère. Po fini, tot räipau et tot reindü, ie fä dinse :

— N'aré jamé cru que po sè maryä failläi souffri dinse ! Pouä Méry ! Faut-te s'ein vère !

— Quemet po vo maryä ? que fä lo monsu, que l'ètai on mäidzo.

— Oi, vegné po écrire mè z'annonce avoué la Méry.

— Eh bin ! vo mè fède on galé vo ! Vo ne séde pas que l'Etat civi l'è la porta de coûte stasse. Ie l'è onna vesita po pouäi enträ dein la police. Mè fère pèdre mon teimps dinse ! M'ètsapperäi de vo fère à payi cinq francs po la consurta. Alla ! vo z'ite adrai bon... po lo mariädzö.

Marc à Louis.

Une dame qui était sujette à des distractions, voyant une veuve qui venait de perdre son mari, lui dit :

— Vous avez perdu votre mari, madame ! hélas ! que je vous plains.

Et ensuite rêvant à autre chose, elle lui demanda :

— Madame, n'aviez-vous que celui-là ?

ON N'EST PAS VAUDOIS

POUR DES PRUNES !

Vaudois ! C'est quelque chose, que diable ! On nous plaisante, parfois, surtout au petit bout du lac, mais nous ne nous en portons pas plus mal. On prétend que nous sommes lents à prendre une décision. Peut-être. Mais quand nous l'avons prise. Bigre ! Des bêtises, nous en faisons. Qui n'en fait pas ? Seulement, ce ne sont jamais de grosses bêtises, de ces bêtises qui sont irréparables. Si, par hasard, un jour, nous « manquons le nord », nous ne tardons pas à nous ressaisir. Et les rieurs finissent toujours par être de notre côté, parce que c'est le bon, somme toute.

« Ah ! quel plaisir d'être soldat ! » chante Georges Brown, dans la « Dame Blanche ».

« Ah ! quel plaisir d'être Vaudois ! » chantons-nous, heureux d'être nés et de couler paisiblement nos jours dans un si beau et si bon pays. « Ah ! qu'on est bien, qu'on est bien chez nous ! » C'est Jacques-Daleroze, un des nôtres, qui a écrit ça. Comme il s'y connaît !

Quoi, vous vous plaignez ? Vous trouvez que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes ?... Que vous faut-il ?...

Après tout, vous savez, si vous n'êtes pas content, le monde et grand ; il y a de la place ailleurs. Vous reviendrez nous dire comme il y fait. Oh ! nous ne sommes pas inquiets et ne vous disons pas « adieu ! », mais « au revoir ! » « Quand on est né sur ce rivage, sur ce rivage on veut mourir ! » a écrit le poète.

Mais ne parlons pas de la mort ; il fait si bon vivre, ici. Des défauts, nous en avons, et beaucoup, certes. A quoi bon vous les énumérer, vous les connaissez bien. Et puis, il y en aurait pour un moment. Vous reconnaîtrez pourtant une chose : ce ne sont pas des défauts bien graves. C'est à nous-mêmes, plus qu'aux autres qu'ils causent préjudice. N'ayant pas eu le courage de nous en corriger, nous nous y habituons. Il est peut-être à craindre qu'avec cette vie commune nous arrivions à ne plus les distinguer. Ce sera grave !... Mais nous n'en sommes pas encore là.

Et des qualités, les Vaudois en ont aussi, j'es-père, demandez-vous ? S'ils en ont ! Leurs dé-fauts sont l'exception ; ils ne sont là que pour confirmer la règle.

Ainsi donc, les Vaudois sont les premiers des hommes, des phénix ?

Oh ! les premiers des hommes, des phénix... non, nous ne disons pas cela. Mais il n'empêche qu'il n'y a point comme nous ! Qui est-ce qui a dit ça, à propos ? Le saura-t-on jamais ? En tout cas, c'était un tout malin. J. M.

L'acteur X..., ayant un procès avec son directeur, eut devoir aller solliciter ses juges.

Il se présente chez le président de la cour.

— M. U., s'il vous plaît ? demande-t-il.

— Hélas, monsieur, il est mort la nuit dernière !

— Ah ! cela ne fait rien, répond l'acteur absorbé, je n'ai qu'un mot à lui dire.

UNE LANDSGEMEINDE

(Impressions d'un touriste.)

MROIS heures ! Ziegelbrücke. C'est là que l'on change de train pour Glaris. Partis à 8 heures du matin de Lausanne, nous n'avons eu que cinq minutes d'arrêt à Olten, et tout juste le temps de changer de train à Zurich. Nous voici donc à l'entrée de la vallée de la Linth.

Un double coup de sifflet du chef de train, et nous voilà repartis dans la direction de Linthal. Voici Naefels, avec sa jolie église au toit rouge. Entre deux maisons du village, on aperçoit, rapidement, l'obélisque érigé en souvenir de la journée mémorable du 9 avril 1388 où à peine six cents Glaronnais infligèrent une défaite complète à un ennemi dix fois supérieur en nombre.

Enfin, voici Glaris, au pied du majestueux Glärnisch encore saupoudré de neige fraîche.

Lestement, nous arrêtons nos logements ; il y aura foule à la capitale, ce soir. Quelle jolie petite ville propre ! Elle a l'air toute neuve. Trois grandes rues, coupées à angle droit par les rues secondaires, permettent à l'air et à la lumière de pénétrer largement dans les jolies maisons, pour la plupart entourées d'un jardinet. La vieille ville a été détruite en mai 1861 par un incendie, dont les dommages s'élevèrent à plus de 40 millions. C'est avec un souvenir ému que les vieux habitants parlent du magnifique élan de solidarité confédérale pour leur venir en aide. De cette partie de la ville, il ne reste que quelques maisons aux pignons caractéristiques. A peine est-on au bout de la ville qu'il semble que l'on va se butter contre les montagnes !

C'est dimanche (22 mai). Grande animation dès le bon matin dans les rues. De nombreux trains, ordinaires et supplémentaires, déversent des flots de citoyens et citoyennes de tout âge. C'est aujourd'hui que le peuple souverain vient entendre le gouvernement rendre compte des missions qui lui ont été confiées, et prendre des décisions pour le bien-être du pays.

Dès 10 h., la place pour le passage du cortège est préparée par la police locale. Nous allons visiter la cathédrale, qui sert aux cultes des protestants et des catholiques ; les uns et les autres y ont régulièrement chacun deux services par dimanche.

A la rue du Marché, des deux côtés, sont installés de nombreux bancs. Les marchandises les plus diverses y sont offertes à des prix — s'il faut en croire les boniments — où tous les marchands y perdent leur avoir !

Une jeune fille en costume du pays nous offre des cartes postales et nous indique un magasin où nous trouverons un grand choix de vues. Nous nous y rendons, et quelle fut notre surprise, lorsque le marchand nous invita, le plus aimablement du monde, à monter à son appartement, où il mit trois fenêtres à notre disposition pendant le passage du cortège !

10 h. 30. Le drapeau fédéral flotte sur le bâtiment du gouvernement. Les cloches sonnent à toute volée. La musique de la ville ouvre le cortège au son d'une marche entraînant. Deux sections du bataillon glaronnais No 85 ouvrent la marche. Derrière, deux huissiers, l'un porte le sceptre, l'autre l'épée à deux tranchants. Ils pré-

cedent le landamman et le landesstatthalter, que suivent les autorités, les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. A part les huissiers en grande tenue, tout ce monde est en noir, et marche lentement, solennellement, tête découverte. A leur passage, également, chacun se découvre. Ce cortège, qui est fermé par une section de fusiliers, baïonnette au canon, a quelque chose de très digne et donne l'impression que tous ces hommes sont pénétrés d'un seul désir : travailler à la prospérité de leur cher petit pays et le défendre, si besoin est, jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Dès qu'est passé le cortège, les gens du pays, accourus depuis les chalets les plus reculés, font suite et pénètrent dans l'enceinte où la landsgemeinde va avoir lieu. Des gradins ont été élevés sur la place publique. Les soldats forment la haie : chacun prend place autour de la tribune, qui assis, qui debout, qui encore grimant sur les gradins.

Le landamman Blumer monte à la tribune, et prononce, d'une voix ferme, très distinctement, le discours d'ouverture, tête découverte et appuyé sur le glaive nu.

« Très fidèles et chers combourgeois !

« Cette année, c'est plus tard que de coutume, que je viens, hommes libres de Glaris, vous souhaiter la bienvenue en ce lieu historique, jurer avec vous le serment de la fidélité à la patrie et y discuter, conscients de notre responsabilité, des destinées du pays. »

Après avoir passé en revue les différents événements de l'année, il exprime le vœu qu'il y ait toujours un bel accord entre le gouvernement et le peuple, et il présente les propositions du gouvernement.

Ce discours, empreint du plus pur patriotisme, se termine par ces mots :

« C'est en implorant la bénédiction du Tout-Puissant sur notre pays et son peuple, que je déclare la landsgemeinde de 1910 ouverte. »

Puis le landamman fut assermenté par le landesstatthalter (c'est-à-dire vice-président du Conseil d'Etat). Le landamman fit ensuite prêter serment au peuple de voter selon sa conscience. Ce furent alors plus de 4000 citoyens libres qui se levèrent, se découvrirent en disant : « Je le jure ! »

Vint ensuite l'élection d'un membre du Tribunal criminel. Trois noms furent proposés par les électeurs. Alors, le landamman dit : « Que celui de mes chers et fidèles concitoyens qui est d'accord de nommer M. X. comme juge au tribunal, lève la main droite. » Les trois noms présentés furent mis aux voix ; l'un d'entre eux fut éliminé d'emblée. Après avoir voté trois fois, le candidat qui avait eu le plus de voix fut nommé ; le Conseil d'Etat *in corpore* était monté à la tribune pour fonctionner comme scrutateur.

A midi 45, les autorités rentraient en cortège au bâtiment du gouvernement : la landsgemeinde était finie.

Chacun s'en fut se réconforter et l'animation reprit de plus belle dans les rues.

L'après-midi, de nombreux concerts dans les jardins des brasseries permirent à la population de goûter la blonde bière sous les frais herceaux de verdure dont les feuilles, à peine écloses, brillaient au soleil de mai. Tout à coup, cependant, un coup de tonnerre et quelques grosses gouttes de pluie annoncent un orage ; en un clin d'œil les rues sont transformées en rivières... et ce fut une toute petite catastrophe pour les marchands ambulants et pour les détenteurs d'établissements ; ce fut très court heureusement. Les premières étoiles émaillèrent le ciel ; les petits oisillons se turent peu à peu ; le Glärnis prit une couleur plus foncée, se détachant moins rudement à l'horizon.

Quelques accents de lointaines musiques nous laissent supposer que l'on dansa jusqu'à l'aube nouvelle qui vint rappeler jeunes et vieux à leur travail.

Pas un incident fâcheux, aucune dispute, aucun individu ayant abusé des bonnes grâces de Bacchus ou Gambrius : c'est là un point de plus à ajouter à l'excellente impression de cette belle

journée qui fut non seulement très intéressante par son caractère patriotique, mais encore une belle leçon de civisme.

(Nouveliste vaudois, mai 1910.) Fridolin.

LE PARAPLUIE DE M. PUCHE

LA porte de l'allée s'ouvrit et M. Puche apparut. Il donna un coup d'œil à son corps grassouillet, à ses « caoutchoucs » et remarqua que sa plume à réservoir n'était pas à la petite poche de son habit.

— Tiens, se dit-il, je l'ai oubliée sur mon secrétaire.

Ce contre-temps le chagrina. Il était huit heures trois-quarts à la montre oxydée de M. Puche et le congrès pacifiste s'ouvrait à neuf heures. Or, le bureau de M. Puche se trouvait aux antipodes — ce mot était de lui — de l'Hôtel de Ville. Et M. Puche, sténographe parlementaire — il s'intitulait ainsi, car sa mission consistait exclusivement à « prendre » les débats du conseil municipal — aimait à être exact.

Un tram passait qui l'enleva. Debout sur la plate-forme avant de la voiture, M. Puche obéissait. Il s'intéressait aux manivelles du wattman, pestait mentalement contre une pluie obstinée, qui striait les glaces de petites lignes mobiles et donnait une tristesse lamentable à ce dimanche matin.

Quand le tramway eut traversé le boulevard aux trottoirs larges et aux magasins fermés, le pont de granit, dont les beaux piliers s'ornaient de candélabres hideux, quand il se fut arrêté sur la place des Platanes, M. Puche descendit.

A petits pas rapides — on eût dit qu'il courait sur une allée de toboggan — le sténographe parlementaire gagna son bureau. Et, en effet, sur le secrétaire de bois noir, entre le buvard-réclame et rainure, gisait — chose étonnante et presque incompréhensible — la plume à réservoir de M. Puche. Emu de son imprudence et heureux de retrouver le plus important de ses outils, M. Puche respira. Il glissa la plume dans sa poche, veilla à ce qu'elle fût bien fixée par le clips et chercha son parapluie.

Il n'était pas dans l'embrasure de la fenêtre, où il le plaçait d'habitude, le pied plongé dans une vieille boîte de thon, car le porte-parapluie avait été brisé par le concierge et on n'en avait jamais revu d'autre. Il le chercha sous le secrétaire, sur les chaises, regarda peureusement sa montre, le traita, en s'emportant, de « sale pépin », de « maudit riflard », de « stupide engin », menaça tous les marchands de parapluies de s'acheter un « imperméable » et descendit, furieux.

La pluie s'était mise à tomber, oblique et serrée. C'était bien sa veine ! Et il avait pourtant pris son parapluie, ce matin-même, en sortant. Soudain, il frémit ! Le tram ! Il l'avait, parbleu, laissé dans le tram ! Il s'injuria de son étourderie : il ne l'avait pas volé de tomber, ainsi, de Charybde en Scylla !

Un instant héroïque, il songe à la sacrificier. Tant pis, il irait, sous la pluie, jusqu'à l'Hôtel-de-Ville. Mais ses principes d'économie et de prudence l'emportèrent. Au diable les pacifistes ! Ils se passeraient bien de lui pendant une demi-heure. Des gaillards qui le privaient déjà d'une grasse matinée, et Dieu sait combien méritée... Il voulait son parapluie et il l'aurait.

Il se posta devant l'arrêt du tramway. C'était une ligne ceinture, qui faisait le tour de la ville. M. Puche saurait bien reconnaître le wattman ou le contrôleur.

Une voiture passa. Il eut des doutes sur ses talents physionomistes. Il ne reconnaissait personne, à travers ces vitres inondées. Et la pluie tombait avec acharnement. Son chapeau de paille se décollait, l'eau mouillait ses chaussettes, dessus ses souliers bas. Après quarante minutes d'attente, il lui semble reconnaître un wattman.

L'homme fut très étonné. Il n'avait rien vu. M. Puche devint insinuant.

— C'est vraiment étonnant, oui, étonnant, dit-il, souçonneux.

Le wattman se rebiffa :

— Dites que je l'ai volé, « encore » ?

Les voyageurs s'impétiaient, le contrôleur sonna bruyamment. Le wattman eut un geste de